



CONFÉRENCE AUDIO DRFIP21 DU 06/05/2020

Résumé rapide des débats...

Informations diverses données par la Direction et réponses à nos questionnements :

Ordonnance sur « vol de congés » :

La DGFIP entend appliquer complètement l'ordonnance du 15/04/2020

Sujet du télétravail et pourcentage à définir par agents et chefs de service (CDS).

Jean-Paul CATANESE (J-P C.) : les CDS devront prendre leurs responsabilités sur la validation du quota de temps de travail de leurs agents. Si litige, la Direction tranchera.

La Direction se demande si elle va faire une note locale sur ce sujet des « vols de congés » ou pas (car possibilité de petites marges de manoeuvre en local)

Reprise 11/05 :

PRA (Plan de Reprise de l'Activité)

Nous avons insisté du sentiment d'isolement, côté très anxiogène du confinement : demandé à J-P C. d'insister sur le fait que les CDS prennent contact (tel, mail) avec les agents confinés (déjà depuis bientôt 2 mois). Pour beaucoup de collègues, cette période est très difficile à vivre et certains se sentent aussi mal car pas ou peu de contact de la part de la hiérarchie.

Beaucoup de réflexions et actions à mener ou en cours (participation des OS, Direction, agents BIL...) avant d'avancer dans le PRA.

il va falloir accueillir plus d'agents, circuits, déplacements, gel, masques, cloisons plexiglas...
A priori distributeurs de gel sur pied installés rapidement

D'après la Direction, la reprise doit être :

- progressive
- dépendra de paramètres tels que :
 - selon le fait que le 21 sera classé rouge ou vert ?
 - à adapter à chaque service (config locaux)
 - strict respect règles de sécurité
 - maintiens/augmentation du télétravail
 - accueil du public :

dans des cas particuliers ; accueil sur RDV

documents à disposition : - vade-mecum avec guides cds et Directeurs

- PRA à finaliser...

- **Règle pour l'accueil physique :**

tout doit être prévu (matériel,)

Accueil physique pourrait commencer dès la semaine du 18/05 si tout est en place en terme de sécurité des agents...

Mais la volonté semble de le limiter au maximum dans un premier temps.

- **Masques :**

nous avons demandé ce que la DRFIP allait faire des 5367 masques (avant la dotation était de 5902 masques, mais 535 déjà distribués) actuellement en sa possession (donner aux agents présents ? Ceux qui prennent les transports en commun ?...)

J-P C. précise qu'il en sera plus peut-être aujourd'hui ou demain car il a une audio avec le préfet (qui est l'entité qui doit gérer l'approvisionnement des masques actuellement. Car il ne sait pas quels masques (jetables ou pas?) et de quel nombre la DRFIP en sera pourvue et quand ?

- **Les emplois civiques ne peuvent pas reprendre leur activité actuellement (crise sanitaire oblige)**

- **Agents fragiles en ASA (dont ceux sans PC ou autres) jusqu'à quand ? Pour l'instant, pas de date de retour prévue... donc continuité comme actuellement.**

Télétravail :

Volonté assumée de continuer et même de l'accentuer.

PC avec système TINY :

Ce sont des PC neufs (unité centrale, clavier, souris et écran), mais le télétravailleur devra installer et brancher ce PC avec un câble Ethernet à la prise RJ45 (accès internet) ; il y en a 140 à la disposition de la DRFIP 21. Ces PC permettent les même fonctionnalités de travail que avec les PC portables actuellement à disposition des collègues en télétravail (sauf qu'il n'est pas possible d'utiliser de la WIFI, c pour quoi il faut brancher un câble Ethernet à ces PC).

Il y a une réflexion actuellement de la part de la Direction, de savoir comment proposer ces PC et à qui. Peut-être déjà pour agents pour télétravail en SPF.

- **ASA : agents fragiles... ?** Informations de ces agents sera faite individuellement par doct Halimi

- **Sujets sur collègues ne pouvant arriver que après 9h30 ou repartir avant 16h (car pas de garderie...)** J-P C. dit : tolérance et il préfère que des agents viennent travailler parfois 6 h plutôt que pas du tout.

- **Suite à question d'une OS, J-P C. favorable de permettre aux agents à débiter le travail à 7h.**

pas de précipitation, le 11/05, c'est le début du commencement...

**Demain jeudi 07/05/2020 à 10 h
CHSCT en audio,
essentiellement sur ce sujet de « dé-confinement »**

La prochaine conférence audio avec la Direction aura lieu le mercredi 13 mai à 13h30.